

# LE CANADA

EDITION QUOTIDIENNE

OTTAWA, LUNDI 6 AOUT 1888

Publié par la Cie. d'Imp.

16ème ANNÉE, No. 31

LE CANADA  
FOUNDEUR 1879

Prix de l'abonnement.

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00

en dehors de la ville.....3.00

EDITION SEMAIDNAIRE

Un an.....\$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONNELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St. Patrice

416 et 418 rue Queen

ACTUALITÉS

Sir A. Tolpelt Caron est revenu ce matin de King ton.

M. J. J. McGee Grellier du Conseil privé est parti pour Québec.

L'hon. J. H. Pope doit partir cette semaine pour les Townships de l'est; sa santé est beaucoup améliorée.

Sir Hector Langvin et Sir A. Tolpelt Caron sont partis aujourd'hui à 4.30 hrs pour Montréal; ils seront à Joliette demain.

Les élections de M. Boisvert de Nic. let et de Dickey de Cumberland ont été publiées dans la Gazette de C. Canada de samedi.

Les brevets ont été émanés pour l'élection de Assiniboine Est. La nomination est faite au 12 et le scrutin au 19 septembre.

Nous lisons dans le Star:

Un Castor a été tué ce qui suit: «Si les libéraux montent les dunes, nous formerons une coalition avec les conservateurs et nous aurons Anderson ou Mathieu comme chef. Nous relèverons nos conservateurs comme auparavant. Les libéraux ont en nous mais, et les libéraux devront en savoir.»

M. P. M. Sauvage de la Patrie, a dit: «Si les Castors forment un troisième parti, ce sera un parti de Bourdiers, et la province ne sera pas en danger.»

Il nous est parvenu un bon mauvais tour en organisant un assemblée de protestation nationale, et nous ferons de même pour sauver nos droits.

Il est compris, dit le Star, que M. J. E. Robidoux, M.P.P. sera le président de la nouvelle organisation libérale.

La Gazette du Canada, de samedi 4 août, contient les nominations suivantes:

Louis Adolphe Olivier, Juge de la Cour de Comté des comtés unis de Prescott et Russell; Juge local de la Haute Cour de Justice pour Ontario.

Louis Wilfred Stott, de la cité de Montréal, et de la Couronne de Québec, écuyer, Greffier de la Couronne pour le district de Montréal; Commissaire chargé de faire pocher et recevoir les serments, en vertu de l'Acte de la naturalisation, chap. 113 des Statuts Révisés du Canada.

Edwards Merrill, de la ville de Picton dans la province d'Ontario, écuyer, et d'Osborne Hall, avocat; Député-Juge de la Cour de Comté du comté de Prince Edward, dans la dite province, du dit comté de Son Honneur R. P. Jollett, Juge de la Cour de Comté du dit comté de Prince Edward.

MORT DE M. COURSOL M. P.

Nous apprenons avec le plus vif regret que M. Coursol, député de Montréal Est a succombé samedi à 11 hrs, à Montmartre.

Quoique ce pénible dénouement ne fut pas précisément inattendu, il n'en causera pas moins de vifs regrets dans les cercles politiques que fréquente le défunt et dans la ville de Montréal où il joua un rôle à un égal degré de l'activité et du respect de tous ses concitoyens.

Avant d'entrer dans l'arène politique où il se distingua par son talent, M. Coursol avait occupé pendant plusieurs années à Montréal les importantes fonctions de juge de la cour de police.

Sollicité par ses amis d'entrer dans la politique, M. Coursol se démit de sa position et se fit élire, à deux reprises différentes dans la division de Montmartre.

La popularité de M. Coursol dans cette division a toujours été considérable. On reconnaissait en lui l'homme intègre, l'orateur convaincu, et la confiance publique ne lui fit jamais défaut.

La mort de M. Coursol est une perte pour notre chambre de représentants où il joua depuis longtemps déjà l'un des premiers rôles.

JADIS ET AUJOURD'HUI

Nous croyons devoir reproduire en entier, l'article suivant du Monde:

Dans quelques jours les chefs conservateurs se réuniront à Joliette et les électeurs de ce comté et des comtés voisins iront les entendre.

Le moment n'est peut-être pas mal choisi pour jeter un coup d'œil sur l'œuvre accomplie par le gouvernement national qui dirige les affaires de la province depuis dix huit mois.

Ces gens qui n'avaient pas du conseil législatif se sont contentés de le déshonorer pour y introduire leurs créatures.

Dans l'opposition ils prétendaient que cinq ministres étaient suffisants; aujourd'hui ils en ont sept.

Ils criaient au gaspillage quand les conservateurs portaient l'indemnité sessionnelle des députés à \$600; à la dernière session ils ont porté cette indemnité à \$800.

En 1878 ils abolissaient les magistrats de districts sous prétexte d'économie et d'indemnité; en 1888 ils rétablissent cette charge pour y verser leurs créatures, et cette dépense inutile coûtera au moins \$2,000 par année à la province.

Lorsque le gouvernement de Bourcier ou le gouvernement de Bass subventionnaient les lignes de chemins de fer, M. Mercier se levait et déclarait sur un ton prophétique que: « Vos caisses sont vides et vous votez des millions; où prendrez-vous l'argent pour faire face à vos obligations? »

A présent qu'il est au pouvoir, en face d'un fort déficit, au lendemain d'un emprunt follement gaspillé, il accorde pour \$3,000,000 de subventions aux voies ferrées.

Les libéraux ont fait un crime au gouvernement conservateur d'avoir payé quelques milliers de piastres à des avocats et de ne pas s'être occupés de la vente du chemin de fer du Nord. M. Mercier surtout était indigné d'un tel procédé. Il s'écriait avec des larmes dans la voix: « Nous payons des ministres pour ne rien faire; ils empochent leur salaire et nous sommes obligés de payer des avocats pour faire faire leur ouvrage. »

Aujourd'hui il nomme des conseillers pour le loi des terres, pour l'agriculture, pour la répartition des statuts et paie \$30,000 pour un ouvrage qu'il aurait dû faire lui-même puisqu'il est payé pour cela.

Autrefois l'opposition soulevait des tempêtes chaque fois qu'un gouvernement conservateur dépensait dix ou vingt mille piastres en vertu d'un mandat spécial; de l'ouverture de la dernière session M. Mercier demanda à la Chambre de ratifier une dépense de \$180,000 faite en vertu de mandats spéciaux. Au nombre de ces mandats se trouve celui de \$10,000 pour défrayer les dépenses des députés nationaux à la conférence inter-provinciale.

Ces farouches libéraux reprochaient aux ministres conservateurs de ne pas percevoir avec assez de rigueur les sommes dues au gouvernement par les divers municipalités; depuis un an M. Mercier a même ces créances, a fait pour plus de \$700,000 de cadeaux aux municipalités qui consentaient à élire des députés nationaux.

Dans l'opposition, M. Mercier a dénoncé avec violence la taxe sur les corporations commerciales et arrivé au pouvoir il la rend plus onéreuse pour les corporations et la fait percevoir par son associé M. Beauvois qui ne manquera pas de charger une petite commission.

Palinodies et contradictions sur toute la ligne!

Ah! quelle serait longue, si nous pouvions la donner complète, la liste des méfaits du grand ministre.

Ils destituent le Dr Fortin, inspecteur des travaux de colonisation pour \$1,000 par année, pour avoir économisé et d'utilité de la charge. Et aussitôt après ils nomment à sa place trois inspecteurs avec chacun \$1,000, soit une augmentation de \$2,000, sans compter \$3,000 ou \$4,000 payés à toute une meute de limiers rouges, lâchés sur la province pour évaluer ou inventer des scandales.

Ils ont déclaré durant des années contre les gardes forestiers, offertes, inutiles et coûteuses, d'après ces reformateurs. Devenus ministres, ils ont aboli les gardes, ils créent deux surintendants à \$5 par jour, ce qui fait à chacun \$1,800 par année, et coûtent à la province \$10,800 par les six.

Avec un déficit réel de \$200,000 de dépenses ordinaires sur les dépenses ordinaires pour la dernière année fiscale, et de \$100,000 au moins en perspective pour l'année que nous commençons, ils consentent \$100,000 à la construction de ponts en fer. C'est un gaspillage de \$100,000 dans les circonstances.

Et la législation ministérielle, donc; parions en!

Nos chambres locales ont été jamais assistés à la naissance d'un ministre parlementaire comparable au bill inoubliable des beurriers et fromageries pré-éte par M. Mercier? Il est mort sur les bûches et l'indignation publique; mais le gouvernement en avait pris la res-

ponsabilité, et sans la résistance du Conseil législatif, nos statuts continueraient cette tâche noirce.

Quant au bill des statistiques, nos lecteurs ne l'ont pas oublié, et le clerc s'en souvient. Celui-ci aussi est mort au Conseil législatif, de mort violente cette fois, et il le méritait richement.

Combien d'autres mesures nuisibles et dangereuses dont le cabinet Mercier s'est rendu responsable!

Nous terminons ici cette liste déjà longue mais bien incomplète. Il y en a assez pour donner à réfléchir et permettre à ceux qui assisteront à la pique n'ique de Joliette de faire des comparaisons entre les deux régimes.

Echos et Nouvelles.

Notes Bel giennes

Le Rév. P. Emard, O. M. I. remplace le Rév. M. Prud'homme durant le synode.

Le synode des prêtres de l'archidiocèse d'Ottawa, qui se continue en ce moment sous la présidence de sa Grandeur Monseigneur Duhamel, se termine ce soir.

Le Rév. M. Champagne, curé de la Gatineau, et desservant la mission de Perkins Mill, a fait don d'une magnifique croix à cette mission qu'il vient d'abandonner, Sa Grandeur ayant nommé un curé pour cette place. Cette croix devra être placée sur l'église de cette paroisse.

Le Rév. Foyet, O.M.I., remplace le Rév. Forget, curé de Perkins Mills, durant le synode.

A la salle St. Patrice

Le rend-z-vous de tous ceux qui aiment à se distraire durant une nuit ne soignée sera assurément la salle St. Patrice, en face de la Basilique, où se donnera ce soir la représentation du roman Le Prisonnier de Strasbourg en cinq actes. Tout est organisé de manière à offrir aux spectateurs l'une des plus belles soirées qui ait encore été donnée dans cette comète pittoresque. A ce soir la représentation, ce soir!

Accidents

Hier, M. W. C. Mitchell, propriétaire de la Ferme de St. Jean, a été tué par un cheval de son fils, lorsqu'il portait un radeau qui lui infligea une sérieuse contusion à la figure au-dessus de l'œil. On dut transporter le blessé à l'hôpital où il est dans un état de danger.

A qui l'enfant

Au sujet du petit enfant qui a été trouvé dans l'église St. Anne, samedi matin, tel que nous l'avons annoncé le même jour, nous avons aujourd'hui de nouveaux détails.

Il s'agit d'un enfant de 14 ans. Aux questions que lui fit le détective Montgomery fit la rencontre sur le pont Duff sur, d'une femme âgée de vingt 20 à 25 ans, qui portait un enfant dans ses bras. La jeune mère et l'accompagnant d'une petite fille de 14 ans. Aux questions que lui fit le détective la femme répondit qu'elle était venue à pied de Chelsea où elle demeurait; que son mari travaillait à Pembroke et qu'elle se disposait à aller le rejoindre, elle dit aussi se nommer McDonald. En attendant l'histoire de la pauvre femme le détective la fit conduire à la station de police où elle resta jusqu'à 5 hrs samedi matin.

Comme c'est à peu près vers les 5 hrs que l'enfant a été déposé dans l'église, il est tout probable que la mère démentée n'est autre que la jeune femme dont il est ci-haut fait mention. D'un autre côté, les restes des environs de l'église St. Anne assurent avoir vu rôder une jeune femme vêtue de noir accompagnée d'une petite fille et portant un enfant dans ses bras, que l'on entendit dire à plusieurs reprises: «Pas à présent!» (Not yet).

La police a fait d'actives recherches depuis lors pour retrouver la mère de l'innocente petite créature mais jusqu'à présent toutes les démarches sont restées sans succès.

Une suggestion

M. R. Brewer, bien connu dans les cercles où l'on s'occupe de musique a suggéré au comité de l'Exposition Centrale l'idée d'organiser une série de concerts qui auraient lieu dans la salle prise au dit endroit la semaine de l'Exposition et aux jours précédents par les meilleurs artistes avec un orchestre de 50 musiciens engagés spécialement à \$300 par la circonstance. La suggestion vaut la peine d'être prise en considération.

Le nouveau vol

Durant les soirées de vendredi et samedi, les filous ont encore fait les exploits sur les rues Water et Clarence. Le premier endroit, les audacieux coquins se sont introduits par une fenêtre de l'arrière dans la résidence de M. Platts, heures, d'où ils ont enlevé plusieurs articles. Dans la rue Clarence c'est à la résidence de M. John Sullivan que les filous ont opéré et ils ont pu réusir à enlever une quantité d'articles de valeur.

La police devrait redoubler de vigilance et à her de mettre les mains sur les auteurs de ces vols qui deviennent par trop fréquents depuis quelques semaines.

E. G. LAVERDURE & CIE

MARCHANDS-FERRONNIERS

SORBETIERES POUR LA CREME A LA GLACE, GLACIERES, PINCES A GLACE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE, PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN

BOYAUX "HOSE" EN CAOUTCHOUC ET EN COTON A BON MARCHÉ

69 et 75, RUE WILLIAM.

O. R. N. Co. Vente de Woodcock

ET EFFORTS EXTRAORDINAIRES

Paire aux Dames d'Ottawa.

Par une multitude de circonstances incontrôlables et à travers forcé de laisser "Le Magnifique distingué de modes" le Rev. Apollin, et pour redonner mon immense assortiment d'articles de modes de choix, et pour procurer des chances sans pareilles à mes amis et mes pratiques, comme souvenirs de mon court séjour dans la capitale, je fais les réductions suivantes sur tous les achats faits après le 2 mai, à mon magasin, vis:

5 par cent de déduit sur \$1 et au-dessous de \$3

10 par cent de déduit sur \$3 et au-dessous de \$10

15 par cent de déduit sur \$10 et au-dessous de \$20

20 par cent de déduit sur \$20 et au-dessous de \$50

25 par cent de déduit sur \$50 et au-dessous de \$100

30 par cent de déduit sur \$100 et au-dessous de \$200

35 par cent de déduit sur \$200 et au-dessous de \$500

40 par cent de déduit sur \$500 et au-dessous de \$1,000

45 par cent de déduit sur \$1,000 et au-dessous de \$2,000

50 par cent de déduit sur \$2,000 et au-dessous de \$5,000

55 par cent de déduit sur \$5,000 et au-dessous de \$10,000

60 par cent de déduit sur \$10,000 et au-dessous de \$20,000

65 par cent de déduit sur \$20,000 et au-dessous de \$50,000

70 par cent de déduit sur \$50,000 et au-dessous de \$100,000

75 par cent de déduit sur \$100,000 et au-dessous de \$200,000

80 par cent de déduit sur \$200,000 et au-dessous de \$500,000

85 par cent de déduit sur \$500,000 et au-dessous de \$1,000,000

90 par cent de déduit sur \$1,000,000 et au-dessous de \$2,000,000

95 par cent de déduit sur \$2,000,000 et au-dessous de \$5,000,000

100 par cent de déduit sur \$5,000,000 et au-dessous de \$10,000,000

105 par cent de déduit sur \$10,000,000 et au-dessous de \$20,000,000

110 par cent de déduit sur \$20,000,000 et au-dessous de \$50,000,000

115 par cent de déduit sur \$50,000,000 et au-dessous de \$100,000,000

120 par cent de déduit sur \$100,000,000 et au-dessous de \$200,000,000

125 par cent de déduit sur \$200,000,000 et au-dessous de \$500,000,000

130 par cent de déduit sur \$500,000,000 et au-dessous de \$1,000,000,000

135 par cent de déduit sur \$1,000,000,000 et au-dessous de \$2,000,000,000

140 par cent de déduit sur \$2,000,000,000 et au-dessous de \$5,000,000,000

145 par cent de déduit sur \$5,000,000,000 et au-dessous de \$10,000,000,000

150 par cent de déduit sur \$10,000,000,000 et au-dessous de \$20,000,000,000

155 par cent de déduit sur \$20,000,000,000 et au-dessous de \$50,000,000,000

160 par cent de déduit sur \$50,000,000,000 et au-dessous de \$100,000,000,000

165 par cent de déduit sur \$100,000,000,000 et au-dessous de \$200,000,000,000

170 par cent de déduit sur \$200,000,000,000 et au-dessous de \$500,000,000,000

175 par cent de déduit sur \$500,000,000,000 et au-dessous de \$1,000,000,000,000

180 par cent de déduit sur \$1,000,000,000,000 et au-dessous de \$2,000,000,000,000

185 par cent de déduit sur \$2,000,000,000,000 et au-dessous de \$5,000,000,000,000

190 par cent de déduit sur \$5,000,000,000,000 et au-dessous de \$10,000,000,000,000

195 par cent de déduit sur \$10,000,000,000,000 et au-dessous de \$20,000,000,000,000

200 par cent de déduit sur \$20,000,000,000,000 et au-dessous de \$50,000,000,000,000

205 par cent de déduit sur \$50,000,000,000,000 et au-dessous de \$100,000,000,000,000

210 par cent de déduit sur \$100,000,000,000,000 et au-dessous de \$200,000,000,000,000

215 par cent de déduit sur \$200,000,000,000,000 et au-dessous de \$500,000,000,000,000

220 par cent de déduit sur \$500,000,000,000,000 et au-dessous de \$1,000,000,000,000,000

225 par cent de déduit sur \$1,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$2,000,000,000,000,000

230 par cent de déduit sur \$2,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$5,000,000,000,000,000

235 par cent de déduit sur \$5,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$10,000,000,000,000,000

240 par cent de déduit sur \$10,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$20,000,000,000,000,000

245 par cent de déduit sur \$20,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$50,000,000,000,000,000

250 par cent de déduit sur \$50,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$100,000,000,000,000,000

255 par cent de déduit sur \$100,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$200,000,000,000,000,000

260 par cent de déduit sur \$200,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$500,000,000,000,000,000

265 par cent de déduit sur \$500,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$1,000,000,000,000,000,000

270 par cent de déduit sur \$1,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$2,000,000,000,000,000,000

275 par cent de déduit sur \$2,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$5,000,000,000,000,000,000

280 par cent de déduit sur \$5,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$10,000,000,000,000,000,000

285 par cent de déduit sur \$10,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$20,000,000,000,000,000,000

290 par cent de déduit sur \$20,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$50,000,000,000,000,000,000

295 par cent de déduit sur \$50,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$100,000,000,000,000,000,000

300 par cent de déduit sur \$100,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$200,000,000,000,000,000,000

305 par cent de déduit sur \$200,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$500,000,000,000,000,000,000

310 par cent de déduit sur \$500,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$1,000,000,000,000,000,000,000

315 par cent de déduit sur \$1,000,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$2,000,000,000,000,000,000,000

320 par cent de déduit sur \$2,000,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$5,000,000,000,000,000,000,000

325 par cent de déduit sur \$5,000,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$10,000,000,000,000,000,000,000

330 par cent de déduit sur \$10,000,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$20,000,000,000,000,000,000,000

335 par cent de déduit sur \$20,000,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$50,000,000,000,000,000,000,000

340 par cent de déduit sur \$50,000,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$100,000,000,000,000,000,000,000

345 par cent de déduit sur \$100,000,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$200,000,000,000,000,000,000,000

350 par cent de déduit sur \$200,000,000,000,000,000,000,000 et au-dessous de \$500,000,000,000,000,000,000,000





Dans la Capitale

Mécanisme. — Les funérailles de Dame J. Sarault, décédée subitement samedi, ont eu lieu hier à l'église Ste Anne.

— Les résidents de la rue Bolton se plaignent d'un vacarme infernal, qui se renouvelle tous les soirs. La police serait venue avec plaisir pariser les résidents de cette rue.

— Les voleurs ont commis plusieurs vols, vendredi dernier, à Cyrville; les citoyens de cette localité sont sur le qui vive.

— Samedi la police a opéré l'arrestation d'un homme, qui caressait un peu rudement sa chère moitié, sur la rue Augusta; il a comparu ce matin devant son honneur.

— La lumière électrique au coin des rues O'Connor et Maria ne projette chaque soir depuis quelque temps qu'une faible lueur; il en est de même de plusieurs lumières dans la basse ville. Avis à la compagnie d'y voir.

— La température est radieuse de nouveau aujourd'hui et la chaleur se fait encore assez vivement sentir. Dr. Potter, 244, rue Wellington.

— Un nommé Dorion a donné du fil à retordre à deux constables hier après-midi sur la rue Wellington; malgré son état d'ivresse Dorion a donné des preuves d'une force de biceps peu commune.

— M. Wm Howe a été le soumissionnaire heureux pour fournir les plans du gouvernement, de peintures, huile, etc., pour la présente saison. M. Howe mérite d'autant plus de félicitations que des soumissions étaient demandées par toute la province.

— Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

— Hier après-midi la grosse femme que l'on exhibait actuellement sur la rue Rideau a brisé l'une des voitures de M. Sénéchal, en s'installant pour aller faire son promenade en ville.

— Il est grandement rumeur qu'une femme de la rue St-Jacques, qui se promenait avec ses enfants, a été renversée par un cheval de la rue St-Jacques.

— Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

— Hier après-midi la grosse femme que l'on exhibait actuellement sur la rue Rideau a brisé l'une des voitures de M. Sénéchal, en s'installant pour aller faire son promenade en ville.

— Il est grandement rumeur qu'une femme de la rue St-Jacques, qui se promenait avec ses enfants, a été renversée par un cheval de la rue St-Jacques.

— Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

— Hier après-midi la grosse femme que l'on exhibait actuellement sur la rue Rideau a brisé l'une des voitures de M. Sénéchal, en s'installant pour aller faire son promenade en ville.

— Il est grandement rumeur qu'une femme de la rue St-Jacques, qui se promenait avec ses enfants, a été renversée par un cheval de la rue St-Jacques.

— Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

— Hier après-midi la grosse femme que l'on exhibait actuellement sur la rue Rideau a brisé l'une des voitures de M. Sénéchal, en s'installant pour aller faire son promenade en ville.

— Il est grandement rumeur qu'une femme de la rue St-Jacques, qui se promenait avec ses enfants, a été renversée par un cheval de la rue St-Jacques.

— Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

— Hier après-midi la grosse femme que l'on exhibait actuellement sur la rue Rideau a brisé l'une des voitures de M. Sénéchal, en s'installant pour aller faire son promenade en ville.

— Il est grandement rumeur qu'une femme de la rue St-Jacques, qui se promenait avec ses enfants, a été renversée par un cheval de la rue St-Jacques.

— Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

— Hier après-midi la grosse femme que l'on exhibait actuellement sur la rue Rideau a brisé l'une des voitures de M. Sénéchal, en s'installant pour aller faire son promenade en ville.

Le Gouverneur-Général

M. Léon Leduc, autrefois rédacteur à la Presse et aujourd'hui fonctionnaire public à Québec, a dit à un reporter d'un journal de Montréal, au sujet de lord Stanley de Preston, qu'il était en train de devenir aussi populaire que lord Dufferin. Il voit tous les jours à Québec et il l'a on va-t-on dit, près pour se convaincre que c'est un parfait gentilhomme et un diplomate achevé.

Tous les matins, le Gouverneur Général descend de la capitale accompagné de ses deux fils et de sa fille, et il fait une longue marche hors barrières, en pleine campagne, où il adresse en excellent français la parole aux paysans. Il s'enquiert de tout, et lorsqu'il a parlé une fois à une personne, il la reconnaît de suite à la première occasion. Aussi les paysans, qui sont comme on sait de fins observateurs, disent qu'il est le meilleur Gouverneur-Général que nous ayons eu depuis lord Dufferin.

Le 30 août, réunion de la société C.M.B.A., chez M. Moise Trudel. Tous les conseils locaux du comté d'Ottawa se sont réunis ce matin, étant le premier lundi du mois.

Vers quatre heures, hier matin, les pompiers ont été appelés à éteindre le feu à la maison de M. Deslauriers, rue Principale. Le feu avait pris origine dans une chambre non occupée. L'incendie a été éteint sans causer trop de dommages.

Les pompiers volontaires de Papeauville feront leur premier exercice annuel, mardi, le 14 août prochain.

MM. Constantin et Lévesque ont ouvert dans le bloc Poulvin, une boutique de ferblanterie et plombier.

Vendredi dernier, deux individus du nom de Wadon et Barber se sont pris de querelle dans un hôtel sur le chemin de Chelsea. Barber a reçu plusieurs blessures à la tête qui le forceront à garder la paix pour plusieurs mois.

Les résidents du chemin qui conduit à Ironsides, à quelques milles seulement de Hull, se plaignent grandement de la mauvaise règle tenue par un hôtelier de l'endroit. Cet hôtel est très mal tenu et les rendez-vous de personnes de mauvaise réputation à toute heure du jour et de la nuit, car les plus paisibles sont exposés à se faire insultés et même assaillir par les habitués de cette buvette. En faisant disparaître cette taverne les autorités rendront justice à la société.

ON DEMANDE 10 ou 15 femmes ou filles trouveront de l'emploi pour travailler à la pipe. Bons gages et travail garanti durant toute l'année. S'adresser au No. 257 rue CUMBERLAND.

E. ACKROYD, Magasin de Fournitures POUR DAMES Demandez la Ter Aout Prochain. Au No. 134, Rue Sparks. Ancien poste de Elwell, pharmacien.

Le Pianoforte NEWCOMBE Le meilleur dans le monde. Orgues depuis \$55 en montant. CONDITIONS D'ACHATS FACILES W. F. Coates & Cie No. 64, RUE BANK, OTTAWA.

Des Chambres Meublées Peuvent être obtenues avec ou sans pension en s'adressant à MADAME HANBERRY, 117 rue St. Albert.

Le Club de crose d'Ottawa se rencontrera avec le club de Cornwall samedi prochain sur les terrains métropolitains. La semaine suivante le club Ottawa jouera avec les Torontos.

Le Glee Club des Chaudières a tenu une assemblée, hier dans le but de sa reorganisation complète. M. P. Quinn a été élu secrétaire et M. C. A. Pierce, trésorier.

MM. Pittaway et Jarvis, photographes sont allés au collège ce matin et ont pris une photographie de tous les curés du diocèse rassemblés pour le synode.

Le Révd M. Dacier a été nommé curé de Fournierville, en remplaçant le regretté M. Mignan.

Année A. Lawyer M.D., C.M., gradué du "Queen's University" Kingston, Bureau: 812, rue Sparks, Nord-Ouest, 117, rue St. Albert, Ottawa. Spécialité: maladies des femmes et des enfants.

DEPARTEMENT DES HARDÉS-FAITÉS!

BRYSON, GRAHAM & Cie

\$3.75 Nous avons en magasin et à ordre 260 habillements d'hommes en serge bleu "Navy" valant \$6.00 pour \$3.75

\$5.00 Nous avons en magasin aujourd'hui 123 habillements pour hommes, (toute laine) valant \$7.50 que nous nous proposons de vendre à \$5.00

\$7.50 Notre assortiment à ce prix est réduit à 58 habillements et comme ils valent \$10.00, tous ceux qui désirent s'en procurer feront bien de veiller attentivement.

\$10.00 Nous vendons plus d'habillements à ce prix que qui que ce soit. Ils valent \$15.00 ou pas de vente.

Assortiment d'habillements complets pour enfants, dans tous les prix

BRYSON, GRAHAM & Cie

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

COURRIER DE HULL.

Assemblée générale de l'Union St Joseph ce soir.

Demain, réunion de la société C.M.B.A., chez M. Moise Trudel.

Tous les conseils locaux du comté d'Ottawa se sont réunis ce matin, étant le premier lundi du mois.

Vers quatre heures, hier matin, les pompiers ont été appelés à éteindre le feu à la maison de M. Deslauriers, rue Principale.

Les pompiers volontaires de Papeauville feront leur premier exercice annuel, mardi, le 14 août prochain.

MM. Constantin et Lévesque ont ouvert dans le bloc Poulvin, une boutique de ferblanterie et plombier.

Vendredi dernier, deux individus du nom de Wadon et Barber se sont pris de querelle dans un hôtel sur le chemin de Chelsea.

Les résidents du chemin qui conduit à Ironsides, à quelques milles seulement de Hull, se plaignent grandement de la mauvaise règle tenue par un hôtelier de l'endroit.

ON DEMANDE 10 ou 15 femmes ou filles trouveront de l'emploi pour travailler à la pipe.

E. ACKROYD, Magasin de Fournitures POUR DAMES Demandez la Ter Aout Prochain. Au No. 134, Rue Sparks.

Le Pianoforte NEWCOMBE Le meilleur dans le monde. Orgues depuis \$55 en montant. CONDITIONS D'ACHATS FACILES W. F. Coates & Cie No. 64, RUE BANK, OTTAWA.

Des Chambres Meublées Peuvent être obtenues avec ou sans pension en s'adressant à MADAME HANBERRY, 117 rue St. Albert.

Hourie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire 68, Rue Queen, Ottawa.

TOUTES SORTES DE

682 & 684 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYER.

AUX ENTREPRENEURS DES SOUMISSIONS

AUX EN PREN'URS. DES SOUMISSIONS

SOUMISSIONS

PROFESSEUR SIGNOR EMILIO, LE CELEBRE

CHIROPEDISISTE ET MANICURE - EST ARRIVE - L'HOTEL GRAND UNION CHAMBRE NO 103 ENTREE sur la rue ELGIN

AVIS

Canadian Bank of Commerce, AFFAIRES GENERALES DE BANQUE. DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Canadian Bank of Commerce, AFFAIRES GENERALES DE BANQUE. DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Canadian Bank of Commerce, AFFAIRES GENERALES DE BANQUE. DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Canadian Bank of Commerce, AFFAIRES GENERALES DE BANQUE. DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Canadian Bank of Commerce, AFFAIRES GENERALES DE BANQUE. DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Canadian Bank of Commerce, AFFAIRES GENERALES DE BANQUE. DEPARTEMENT D'EPARGNES.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

DEUXIEME PARTIE

AMOUR ET HAINE VII

Leur affection à toutes deux pour le boacher, si différente qu'elle fut, n'en était pas moins profonde.

Mais quand le médecin leur eut donné la certitude que Lauriot ne mourrait pas de ses blessures, les anciennes inimitiés reparurent, non du fait de Charlotte, mais activées par la jalousie de Justine.

C'est qu'en effet les plus petites choses prouvaient cette jalousie. Au fur et à mesure qu'il se rétablissait, Lauriot semblait oublier complètement sa mère et n'avait d'yeux que pour Charlotte.

Souvent la mère accueillait la jeune fille par une parole dure: — Mam'selle Charlotte, restez donc à votre comptoir.

— Il n'y a personne, madame Lauriot.

— Il peut venir quelqu'un... — On l'entendrait... — Allez à votre compte, j'en dis-je!

Et Charlotte était obligée de partir. Mais, sitôt que Justine s'éloignait du chevet de son fils, elle la remplaçait.

On bien c'était Jacques lui-même qui, pris d'un besoin de l'avoir auprès de lui, l'appelait d'une voix faible.

Et elle accourait, bravait les œillades enflammées de la vielle. Jamais la haine de Justine n'avait été aussi ardente.

Chaque fois qu'elle surprenait les regards de Lauriot fixés sur Charlotte:

— Il n'a rien pour elle... Il est temps que tout ça finisse... Elle songea de nouveau à renvoyer la jeune fille.

Mais elle eut peur que l'émotion que Lauriot en ressentirait ne rouvrit ses blessures à peine fermées et ne lui fût fatale.

Après le retour de Charlotte, la vieille s'était imaginée que Lauriot faisait tout son possible pour ne plus se rencontrer avec la jeune fille, ne plus la voir et ne plus causer avec elle.

— Si j'avais pu renoncer à elle! murmura Justine.

De son côté Charlotte, com me nous l'avons dit, ne semblait plus s'être au tant d'attention à Lauriot.

— Peut-être qu'elle a renoncé à l'épouser... La vieille se trompait, nous le savons, et elle était trop portée à croire réalisées ses plus chères espérances.

La maladie de son fils ne lui laissait aucun doute.

— Je me suis trompée... Ils abusent de moi... Ils s'aiment plus que jamais.

Et, dans ses réflexions, souvent elle s'arrêtait, prenait sa tête ridée entre ses deux mains et la serrait de toutes ses forces.

— Non! non! disait-elle à haute voix, au risque de se entendre... j'aimerais mieux mourir d'une mort épouvantable, que de voir ce mariage-à...

Cependant Lauriot se ré abaisait peu à peu.

Déjà il pouvait se lever, se lever, faire quelques pas hésitants entre Charlotte et Justine qui, de chaque côté, le soutenaient, guidaient ses pas avec des précautions infinies.

Mais il se reconcha bientôt. Seulement, le soir, tout le monde se rassemblait autour de lui.

Il y avait Justine, Nabote, Charlotte qui laissaient passer l'heure du train, la tante Gélibert qui venait de Paris prendre des nouvelles de Lauriot, le petit Pierre, les dix garçons bouchers, quelquefois des voisines.

— On restait là jusqu'à ce que Lauriot s'endormit. C'étaient des soirées b'en calmes: Ju t'ne feignait d'oublier sa haine, en attendant le rétablissement de son fils.

On causait de choses et d'autres. Comme Nabote avait une voix très juste et très douce, il était aussi que son frère ou des voisines la priaient de chanter.

— Je ne sais rien, disait l'infirme en rougissant. — Quelle mentieuse! faisait Lauriot, elle sait justement une vieille chanson de notre pays. — La "Rose de Morvan" ? — Oui. — Mais je ne connais que celle-là et je la chante t'aujourd'hui. — Qu'est-ce que ça fait, disaient en chœur.

Elle refusait encore un peu pour se faire prier et puis quand Charlotte se mettait avec Jacques pour la forcer:

— Oh! disait-elle avec un doux sourire, si tout le monde est contre moi, je ne puis faire autrement que de m'exécuter... — Alors on chuchotait: — Ecoutez! écoutez!

Et Nabote commençait une naïve chanson paysanne que Lauriot lui avait apprise quand elle était toute petite.

Alors on applaudissait, le petit Pierre surtout, qui adorait Nabote depuis que l'infirme lui apprenait à lire et à écrire.

Lui aussi du reste, on l'obligeait à chanter. Mais il ne se faisait pas prier.

On ne le lui demandait jamais deux fois et tout de suite il entonnait, de toutes ses forces, une chanson avec laquelle sa mère l'avait endormi bien souvent, dans son enfance:

— Quand il avait fini on applaudissait, on riait, on se passait l'enfant de main en main pour l'embrasser.

— Tu chantes bien mieux que moi, disait Nabote. Lui devenait rouge comme une pivoine et se sauvait.

— Quand Lauriot s'endormait, chacun quittait la maison et le lendemain c'était une nouvelle soirée, toujours aussi calme.

Justine n'avait jamais la moindre impatience. Bien mieux, c'était presque avec douceur qu'elle parlait à Charlotte.

Un jour Jacques dit à celle-ci: — Est-ce que ma mère se résignerait à nous voir mariés ? — Peut-être, dit la jeune fille dont le cœur bondit soudain.

On verra bien où ils se trompaient.

Le Lauriot se remit enfin. Nous passerons rapidement sur les jours qui suivirent sa convalescence. C'était le train ordinaire de la vie qui continuait. Il n'y eut pendant un certain temps aucun usage. La mère semblait éviter avec soin les allusions qui pouvaient donner lieu à des querelles.

La dernière espérance de Jacques et de Charlotte semblait donc devoir se réaliser: Justine était devenue à plus de bonté à une appréciation plus juste de la situation. Elle avait sans doute réfléchi que son obstination eût été causer des malheurs irréparables. Elle devint sans doute aussi que cette obstination était inutile. Voilà ce qu'elle pensait.

Mais, dans la crainte d'irriter la vieille par le tableau de leur bonheur, Jacques et Charlotte se gardaient toujours, quand elle était là, de rien laisser paraître de ce qu'ils ressentaient.

Leur amour en était arrivé à ce point qu'ils ne pouvaient plus se passer l'un de l'autre.

Alors pour se voir, ils continuaient d'avoir recours à des expédients.

Lauriot feignait souvent d'être appelé, dans les villages voisins, par des affaires urgentes. Il partait dans l'après-midi, après avoir donné rendez-vous à Charlotte.

Le soir, celle-ci, au lieu de prendre, en sortant de la bouche de la cheminée de la gare, remonta d'abord la rue des Princes, pour éviter d'être surprise par Justine qui la guettait souvent, mais bientôt faisait un détour et se retrouvait bientôt dans le bois de Metudon à l'endroit que Lauriot lui avait désigné et où il l'attendait, la plupart du temps bien avant son arrivée.

Ils restaient ensemble une heure ou deux, puis se séparant Lauriot pour retourner à la boutique, Charlotte pour gagner la gare et prendre le train de Paris.

Il croyait ces rendez-vous ignorés de Justine, Or, depuis longtemps, celle-ci en avait pénétré le secret.

Mais telle était sa dissimulation, que Lauriot lui-même, bien qu'il fut prévenu s'y laissa prendre.

Il s'imaginait que le temps était venu de tenter un dernier effort auprès de sa mère.

Ce fut un malheur. Un soir, Charlotte était partie, Denise était couchée déjà et Lauriot se trouvait seul, dans l'arrière-boutique, avec sa mère qui travaillait à un ouvrage de couture.

Ils étaient là tous les deux ne s'adressant pas la parole, chacun sentant de son côté qu'ils en étaient arrivés à une explication définitive, qu'ils retardaient tous les jours depuis longtemps, parce qu'ils la redoutaient.

— Vous ne me dites rien ma mère? fit Lauriot. La vieille releva la tête, feignant d'être surprise.

(A continuer)

Publié p

10ème ANN

L. H.

11 Prix de

Un an, pour l

Un an, pour l